

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-gouvernement-engage-la-reforme>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue de presse > **Le gouvernement engage la réforme à hauts risques d'EDF et de GDF**

17 mai 2004

Le gouvernement engage la réforme à hauts risques d'EDF et de GDF

Alors que l'Assemblée nationale est appelée à voter la relance du nucléaire mardi, le conseil des ministres doit adopter mercredi le projet de loi de changement de statut des deux entreprises publiques. Les syndicats appellent l'ensemble des salariés et des usagers à se mobiliser. C'est une semaine décisive qui commence pour EDF et Gaz de France. Deux projets de loi fondamentaux pour l'avenir des deux entreprises publiques arrivent dans la phase active de leur examen par les autorités politiques.

Mardi 18 mai, l'Assemblée nationale examinera en première lecture le projet de loi d'orientation énergétique de la France pour les années 2020-2040, dont le plat de résistance est la relance du nucléaire civil. Mercredi, le conseil des ministres adoptera le projet de loi de changement de statut juridique des établissements publics EDF et Gaz de France, qui doivent être transformés en entreprises de droit commun. Un projet sur lequel le Conseil d'Etat a rendu son avis, jeudi 13 mai.

Le débat parlementaire autour du premier texte devrait être animé, surtout après l'annonce dimanche 17 mai de l'arrêt d'un réacteur dans la centrale de Cattenom (Moselle) pour cause d'incendie. Les associations antinucléaires se sont mobilisées contre le lancement annoncé du réacteur de troisième génération EPR. Mais l'issue du vote ne fait guère de doute. D'autant plus que la gauche est très divisée sur la question nucléaire. Le Parti communiste y est favorable, les Verts et une bonne partie de l'extrême gauche y sont hostiles, et le PS est partagé.

Le débat sur le changement de statut d'EDF et GDF, qui doit démarrer à l'Assemblée nationale le 15 juin, promet un printemps social chaud pour le gouvernement. D'autant que la réforme, si elle est adoptée, interviendra au moment même où EDF et Gaz de France connaîtront un bouleversement majeur de leur marché intérieur. Le 1er juillet aura lieu l'ouverture à la concurrence de l'ensemble du marché des clients professionnels, soit 3,5 millions de sites (de la PME au cabinet d'avocat, en passant par les boulangers ou les collectivités locales...) et 70 % du marché en valeur.

ANGOISSE SOURDE

Les syndicats ont d'ores et déjà appelé à manifester mercredi, mais surtout le 27 mai et le 15 juin. Outre l'appel à une grève nationale "avec baisses de production et manifestation à Paris", les

fédérations de l'énergie des quatre principales centrales, CGT, CFDT, FO et CFTC, comptent organiser une mobilisation massive, au-delà des seuls salariés des deux entreprises publiques. Electriciens et gaziers veulent prendre à témoins les usagers du service public, supposé menacé par la réforme du statut. Les édiles sont ainsi invités à suspendre des banderoles "pour la défense du service public" sur le fronton de leurs mairies. Une carte-pétition contre le changement de statut, destinée au président Jacques Chirac, a par ailleurs été éditée.

La mobilisation peut-elle fonctionner ? Les Français, en tous cas, apparaissent attachés à EDF. La direction de l'entreprise a organisé depuis un an une vingtaine de grands débats en régions, destinés à confronter les points de vue des citoyens, des élus locaux et des salariés d'EDF. Ces réunions ont permis de mettre en lumière l'angoisse sourde qui saisit non seulement les salariés, mais aussi les partenaires et les usagers d'EDF, dont la plupart ne comprennent pas les modalités de la libéralisation en cours, ni surtout ses objectifs, alors que les prix de l'électricité flambent depuis deux ans.

Cette sensibilisation du grand public est un atout majeur pour les syndicats mais elle ne serait pas un garde-fou en cas de grèves dures assorties de coupures d'électricité. Jusqu'ici, les pouvoirs publics et la direction de l'entreprise avaient pu jouer sur le sens du service public des agents, qui se sont refusés depuis des années à pratiquer des coupures sauvages, préférant les cibler sur des sites industriels ou publics (préfectures, éclairage public...). Mais qu'en sera-t-il dans le mois à venir, si le gouvernement impose au forceps ses projets de transformation juridique des établissements publics, et d'ouverture du capital ?

Le spectre des grèves de décembre 1995 est dans les esprits, même si EDF n'est pas la SNCF. Depuis son arrivée à Bercy, Nicolas Sarkozy n'a donc pas ménagé ses efforts pour tenter d'amadouer salariés et syndicats, au premier rang desquels la CGT, majoritaire à EDF-GDF. Coup sur coup, au fil de ses visites dans les établissements et de ses rencontres avec les représentants syndicaux, le ministre de l'économie et des finances a multiplié les gages donnés aux salariés. Quitte à écorner son image de libéral.

"La libéralisation n'est pas une fin en soi, a martelé le ministre le mardi 11 mai devant des agents d'EDF-GDF Services. C'est bien si cela crée des champions." Il a rappelé que le changement du statut juridique des entreprises ne changerait pas celui des salariés, ni leur régime de retraite. Il a promis la pérennité du financement du comité d'entreprise, le fameux 1 % prélevé sur le chiffre d'affaires, et n'a pas exclu de relever "jusqu'à 66 %" la majorité de l'Etat dans les deux sociétés, en cas d'ouverture du capital - le reste étant proposé en priorité aux collectivités territoriales et aux salariés.

AVALANCHE DE PROMESSES

Côté service public, M. Sarkozy veut faire inscrire dans la loi le maintien de la péréquation tarifaire et du tarif social pour les plus démunis, et il entend préserver la structure intégrée des entreprises, en gardant dans leur giron les activités régulées (transport et distribution).

M. Sarkozy a même laissé officiellement ouverte la possibilité de fusionner EDF et Gaz de France - tout en affirmant qu'il était contre - et n'a pas exclu une remise en cause de la dernière étape de l'ouverture du marché, celle concernant les particuliers, le 1er juillet 2007, si l'évaluation qui doit être faite en 2006 des étapes précédents, n'est pas probante. Une avalanche de promesses qui n'a manifestement pas convaincu les syndicats.

Pascal Galinier